



**MUNICIPALITÉ DE  
Lac-Tremblant-Nord**

**Séance ordinaire du conseil municipal le samedi  
11 février 2023**

**14 h**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**MISE EN GARDE :**

**Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés. Les descriptions des règlements est à titre Informatif seulement.**

1. *Adoption de l'ordre du jour;*
2. *Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;*
3. *Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2023;*
4. *Ratification des paiements exécutés par chèque;*
5. *Rapports de la Mairesse :*
  - 5.1 *Lac-Tremblant-Nord;*
  - 5.2 *Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;*
  - 5.3 *Mont-Tremblant;*
  - 5.4 *Rapport des comités Agglo.*
6. *Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;*
7. *Règlements;*
  - 7.1 *Avis de motion: Premier projet de Règlement 2023-02 modifiant le règlement 2021-02 relatif au zonage afin d'interdire l'usage additionnel à l'habitation hébergement touristique de type résidence principale dans toutes les zones du territoire.*
  - 7.2 *Dépôt du premier projet de Règlement 2023-02 modifiant le règlement 2021-02 relatif au zonage afin d'interdire l'usage additionnel à l'habitation hébergement touristique de type résidence principale dans toutes les zones du territoire.*
  - 7.3 *Adoption du premier projet de Règlement 2023-02 modifiant le règlement 2021-02 relatif au zonage afin d'interdire l'usage additionnel à l'habitation hébergement touristique de type résidence principale dans toutes les zones du territoire.*
  - 7.4 *Adoption du règlement 2022-17 modifiant le règlement numéro 2021-02 relatif au zonage (concernant la superficie minimale des lots et le nombre d'entrées privées dans la zone VA-7 Baie des Ourses);*
8. *Résolutions :*
  - 8.1 *Déclaration pour l'intégration harmonieuse des activités minières aux territoires;*
  - 8.2 *Demande d'aide financière pour le programme Agir pour la faune de la Fondation de la faune du Québec.*
9. *Rapport des comités :*
  - 9.1 *Comité des finances et administration - états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 janvier 2023;*
  - 9.2 *Comité consultatif en urbanisme; n-a.*
10. *Acceptation de correspondance;*
11. *Affaires nouvelles;*
12. *Période d'intervention des membres du conseil;*
13. *Deuxième période de questions;*

14. *Clôture et levée de la séance.*

**NOTE :**      [Les séances sont publiques et se tiennent au 144, rue du Couvent, Mont-Tremblant \(Village\)](#)